

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 2.08
Compte de chèques postaux n° 274

PRIX DES ABONNEMENTS :
Un an 6 mois 3 mois
SUISSE 16.— 9.— 5.—
AVEC Bulletin officiel 21.— 11.— 6.—
ÉTRANGER: Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE
LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.12.36
et toutes les Agences
de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :
Valais et de Bex à Villeneuve 9 cts le mm.
Suisse 11 . . .
Étranger 14 . . .
Réclames : Canton 20 . . .
Suisse 25 . . .
Mortuaires 16 . . .

Le Juif et la politique

Il existe à Zurich un Bureau de presse de la Fédération suisse des communautés israélites qui a pris, comme les neuf dixièmes des sociétés de nos jours, une firme abrégée ayant nom : *Juna*.

Ce bureau, qui nous paraît exercer une activité intelligente dans le but, cela va de soi, de resserrer les liens entre coreligionnaires, mais également de nous mettre en garde, nous Suisses, contre les excès d'un antisémitisme débordant, adresse aux principaux journaux et aux personnalités influentes des circulaires qui gagneraient à être écrites en un meilleur français.

« Ça, c'est la forme.

Il y a le fond autrement important.

Nous avons sous les yeux la dernière parue et où, entr'autres articles et entrefilets, la Suisse est citée en exemple.

Nous éprouvons le besoin de rappeler en quelle ligne ferme et imperturbable nous avons marché, dès qu'une guerre d'extermination — le mot n'est aucunement exagéré — fut déclarée contre les Juifs dans un grand nombre de pays d'Europe.

Le Pape Pie XI avait protesté énergiquement contre cette persécution aveugle.

Nous l'avons religieusement suivi.

C'est assez dire que l'on ne trouvera jamais, sous notre plume, de ces allumettes incendiaires qui rejettent impitoyablement une race et un peuple dans des fossés profonds d'où ils ne pourraient plus se relever.

Nous avons une sainte horreur des persécutions qui, d'ailleurs, sont toujours à double tranchant : *Hodie mihi cras tibi*.

Pourtant, nous admettons très bien qu'un pays, comme la France, notre voisine et notre amie, ait pris des précautions sérieuses sans aller cependant jusqu'à des mesures de haine, contre l'influence juive.

Il y allait de l'existence de ses nouvelles institutions, tant civiles que militaires, et de la paix publique.

Nous autres, Suisses, trouvons bien parfois que l'Israélite, doué d'un génie commercial indiscutable, devient terriblement encombrant avec ses grands magasins qui portent préjudice à notre intéressante classe moyenne secourue jusque dans ses fondements.

Mais notre mécontentement s'arrête là, le Juif suisse et le Juif adapté à nos institutions helvétiques ayant eu le bon goût et la sagesse de demeurer prudemment à l'écart de la politique.

C'est un chapitre que le Bureau de Zurich pourrait traiter à l'adresse des communautés suisses et pour leur direction.

Mais en fut-il de même ailleurs, en France par exemple ?

Malheureusement pas.

C'est une erreur de croire que l'antisémitisme, chez nos voisins, a été le résultat d'excitations factices et de campagnes habilement menées.

Sans doute les livres d'Edouard Drumont, notamment la *France juive*, ont été un gros succès de librairie, mais ces livres répondaient à l'expression éloquent et retentissante d'une époque.

Les Juifs ont pris part, en France, à toutes les persécutions dirigées contre les catholiques, comme ils ont pris part à toutes les batailles dirigées contre l'armée, contre l'ordre, contre la discipline, contre les finances nationales, contre l'indépendance en politique étrangère, ne craignant pas, peu avant la guerre, de soutenir le fameux Front

Populaire qui est la cause directe du désastre.

La lutte n'y a jamais été exclusivement entre l'élément juif et l'élément clérical, comme on voudrait le faire croire, elle a été entre l'élément juif, lui l'ayant voulue, et tout le reste de la France qui avait fini par perdre complètement le sens de ses traditions.

Ce fut l'enlèvement dans la boue.

A la *Juna*, où l'on paraît porter un vif intérêt au Régime suisse, on doit être convaincu que si le Juif avait eu, chez nous, la prétention de diriger la politique ou simplement de l'inspirer, il essuierait en ce moment, ici comme ailleurs, des sanctions que nous pouvons ne pas approuver, mais qui ont surgi comme tant de choses détestables après l'orage.

C'est ce langage de la raison que le Bureau de presse de la Fédération suisse des communautés israélites devrait tenir dans ses circulaires.

Il y aurait là une utile mission.

En période de trouble, de crise, le peuple s'en prend invariablement — et pourrait-on lui donner tort ? — aux hommes qui ont répandu dans les masses des pensées malfaisantes, à ces hommes qui avaient l'intelligence pour prévoir, l'argent pour agir et le cœur pour sentir.

Eux savaient ce qu'ils faisaient.

En Suisse, le Juif ne s'est pas encore laissé mordre aux jambes par le chacal de la politique.

Nous voulons espérer qu'il ne se départira pas de cette prudence et de cette sagesse.
Ch. Saint-Maurice.

Le carême civique et les accapareurs de denrées

On peut bien l'affirmer à nouveau : tout revient en Histoire.

Bien des gens, qui n'avaient que moqueries pour le carême religieux, sont aujourd'hui astreints au carême civique.

Qui eut l'idée de proposer un ensemble de restrictions indispensables ? On ne sait. Quelque gazetier peut-être.

L'origine en reste inconnue.

Le besoin crée la fonction.

Le certain, c'est qu'en 1793, en France, des improvisés démontrèrent cette vérité très simple que si les citoyens consentaient à restreindre leur consommation journalière, il y aurait bientôt abondance de denrées sur les marchés ; à tout prendre, les acheteurs commissionnés des armées trouveraient plus facilement à faire des provisions, que réclamait la guerre toujours plus sévère.

De sorte que ce fut d'un raisonnement patriotique et noble que surgit soudain cette idée : diminuons nos dépenses, mangeons et buvons moins ; défendons-nous contre l'accaparement par des restrictions formelles et suivies...

Bref, le peuple prenait alors l'initiative de cette conduite si sage qu'on lui prêche aujourd'hui, car l'impétie de nos jouisseurs contemporains est désespérante.

L'idée chemina quelque temps, pour se cristalliser, en juin, dans un mot qui fit fortune : faisons un **carême civique** !

Le carême civique en France durerait six semaines et se terminerait le 1er août par une pâque républicaine, qui, coïnciderait avec la fête anniversaire de la destruction du trône.

Il y eut grand enthousiasme.

Les restrictions furent adoptées par tout le monde. Si le patriotisme se mesure à la pratique de ces privations raisonnables, il n'y a pas de doute, celui des anciens était plus agissant que

L'armée du général Rommel s'ébranle en Libye

Les attentats en pays occupés

Voici que l'intérêt se porte tout-à-coup ce matin sur la Libye que l'on croyait bien tranquille pour quelques semaines encore en raison de la chaleur étouffante qui y règne.

Le général allemand Rommel, surnommé l'Africain, y a fait avancer ses troupes.

Les prochaines heures nous diront s'il s'agit véritablement d'une offensive de grand style contre Suez, qui se déroulerait en parallèle avec les tentatives renouvelées des Allemands de rompre le front russe pour foncer sur le Caucase, ou si la tâche de Rommel est essentiellement de retenir cet été un certain nombre de chars et d'avions de l'adversaire dans le Moyen-Orient.

Le Grand Quartier Général britannique annonce le premier engagement en ces termes :

« Une grande formation blindée ennemie s'est avancée pendant la nuit de l'ouest vers le sud de nos positions autour de Bir Hakeim. Tôt mercredi matin, l'ennemi était engagé en combat par nos forces blindées. On ne possède encore aucun détail du combat.

Le corps expéditionnaire du général Rommel a été considérablement renforcé ces derniers temps et il n'est pas exclu que son commandant ait jugé que le moment est venu de déclencher son offensive pour synchroniser ses opérations avec celles des armées allemandes contre le Caucase.

On ne peut pas encore se rendre compte de l'ampleur de l'offensive allemande de Libye ; mais on se souvient des informations officielles publiées il y a deux mois environ au sujet des 15me et 21me divisions blindées du général Rommel. On annonçait que les effectifs de ces deux excellents corps de troupe avaient été com-

plétés. Le fameux spécialiste de l'armée blindée dispose, en outre, d'une division motorisée allemande, de la division blindée italienne « Ariete » et de plusieurs divisions d'infanterie. On apprend sou source digne de foi que l'aviation des puissances de l'Axe a aussi été considérablement renforcée dans le désert occidental.

LES ATTENTATS

L'attention est également retenue par les attentats qui se renouvellent et se répètent en pays occupés.

« On peut tout faire avec les baïonnettes, hormis s'asseoir dessus ». Ce mot historique revient tout naturellement en mémoire au moment où le télégraphe nous annonce un attentat contre M. Heydrich et la mort tragique du préfet italien de Zara, en Dalmatie. Ces deux événements sanglants sont des épisodes de la lutte sans merci, engagée entre des autorités d'occupation et les partisans des gouvernements vaincus.

En Bohême, des sanctions terribles ont été prises. L'état de siège est introduit.

Le protecteur du Reich en Bohême et Moravie, par intérim, M. H. Frank, a pris un arrêté à la suite de l'attentat sur la personne du protecteur du Reich en Bohême et Moravie, chef des groupes de SS et général de police Heydrich, aux termes duquel l'état de siège civil est introduit dans le territoire du protectorat.

Toute personne qui donne asile aux auteurs de l'attentat, ou qui leur fournit de l'aide de toute autre manière, ou qui, les connaissant, ne les dénonce pas, est fusillée avec toute sa famille. D'autre part, il est défendu de sortir. Cela concerne toute la population depuis mercredi à 21 heures jusqu'à jeudi à six heures du matin. Pendant la même période, tous les hôtels, restaurants, théâtres, locaux de plaisir, etc., seront fermés. Tous les transports publics seront suspendus. Toute personne qui sera aperçue dans la rue pendant la période indiquée sera fusillée sur place si elle ne s'arrête pas à la première sommation.

Dans les milieux touchant de près au gouvernement Béné à Londres, on explique comme suit les causes de cet attentat :

L'autre jour l'adjoint du protecteur Heydrich aurait convoqué les membres du gouvernement de Prague et leur aurait déclaré que le chancelier Hitler avait décidé une réorganisation du gouvernement de la Bohême et de la Moravie. Cette réorganisation aurait — en fait — abouti à l'incorporation pure et simple des pays du Protectorat dans le Grand Reich allemand.

De plus, M. Heydrich aurait avisé les membres du gouvernement que sous peu de jours, les jeunes Tchèques seraient appelés sous les drapeaux. C'est l'irritation causée par ces diverses communications qui aurait provoqué l'attentat.

Sur la frontière de Croatie, aux environs de Zegar, le préfet italien de la province, un capitaine de carabiniers royaux et quelques militai-

le nôtre ; est-ce parce qu'ils n'avaient pas derrière eux des années de bien-être amollissant ?

Soyons juste : en Suisse, on s'est soumis bénévolement et patriotiquement.

L'hiver venu, et il fut mauvais en 1793-94, la situation s'aggravait. Les provinces n'envoyaient plus de bétail à Paris, où les mauvais marchands cachaient ce qu'ils pouvaient receler de denrées pour les débiter en secret à des prix abusifs.

On fit un second carême civique au mois de février, point davantage par ordre, mais de bonne volonté.

Quelques représentants voulaient que la Convention proclamât la nécessité de l'abstinence patriotique ; Barère était pour une manifestation de ce genre ; Legendre allait plus loin : il sollicitait un décret qui eût obligé chacun à observer le jeûne républicain.

Mais Cambon, un sectaire de la plus belle eau, fit observer que ce serait copier les pratiques des religions, et que mieux valait s'en rapporter au patriotisme de chacun ; on avait pu voir l'année précédente qu'il savait se discipliner.

Ce fut l'avis de l'assemblée, et le carême civique resta une affaire d'initiative individuelle.

L'ardeur du peuple pour la lutte contre les accapareurs de denrées n'en fut pas diminuée ; on est surpris de constater qu'à cette époque, où la liberté populaire venait à peine d'être établie, une grande ville comme Paris fut ainsi prête à renoncer au superflu, chaque jour, avec une sorte d'entrain.

La décision de se priver de chaussures pour laisser plus de cuir à la disposition des cordonniers militaires est bien connue ; on remplaçait les souliers par des galoches de bois.

De ce qui précède, il résulte qu'à une situation semblable à la nôtre, nos aïeux ont opposé une défense tout aussi énergique et d'autant plus méritoire qu'on ne leur avait rien imposé.

Nous mettons aussi notre amour-propre à faire ce carême civique autrement long, autrement rigide et autrement sévère que le carême religieux.

En un siècle et demi rien de changé : limitation dans l'abattage du bétail ; restrictions sur la plupart des denrées de première nécessité, jours sans viande, chaussures de bois, etc., etc.

Ceux qui ne voulaient plus de carême en subissent un second. Ah ! les verges de Dieu !
P. G.



res tombèrent dans une embuscade. Le préfet, l'officier et les carabiniers s'étaient rendus dans cette région pour inspecter les postes de police avancés. Ils furent attaqués à coups de fusil, de mitrailleuses et de grenades, mais ils se battirent avec acharnement jusqu'à la mort. Le préfet, M. Orzi, était âgé de 38 ans. Il avait été secrétaire fédéral à Rome et directeur général de la cinématographie au ministère de la culture populaire.

Cet attentat trouve un écho retentissant dans la presse italienne qui souligne le fait que le défunt était une personnalité connue du monde politique italien. Tous les journaux consacrent au préfet de Zara de longs articles nécrologiques soulignant ses qualités et rappelant son œuvre.

Nouvelles étrangères

Effroyable tragédie de l'exode

Mercredi ont comparu, à Versailles, devant la Cour d'assises de Seine-et-Oise, quatre infirmières accusées d'empoisonnement et qu'on a appelées « les piqueuses d'Orsay ».

C'est une terrible tragédie de l'exode qui va être jugée par le jury de Versailles. L'hôpital Archangé, situé à Orsay, était, lors des événements de juin 1940, à peu près totalement dépourvu de direction. Ses deux médecins ayant été mobilisés, c'est un médecin âgé qui, trois fois par semaine, venait de Paris pour soigner les malades. Entre-temps, les infirmières avaient recouru à un médecin-major qui faisait de courts séjours dans l'établissement et qui, affecté aux soins des seuls soldats, se replia avec ses malades, à l'approche des troupes allemandes.

Aussi comprend-on qu'à la veille de l'occupation de Paris, ce fut à Orsay, comme partout ailleurs, l'affolement général : les infirmières conçurent le projet de fuir. Mais, comment faire pour sauver certains de leurs malades incapables de les suivre. C'est alors qu'un médecin à trois galons parut à l'hôpital et que les infirmières lui firent part de leur intention.

— Mais, dirent-elles, nous ne pouvons pas laisser nos malades. Il y en a sept d'intransportables.

Le médecin-major répondit : « Eh bien ! vous n'avez qu'à les piquer ! »

Et le lendemain, comme Orsay allait, à son tour, être occupée, le médecin-major disparut. On ne le revit jamais.

Longtemps les quatre infirmières réfléchirent sur ce qu'elles devaient faire. Sous les fenêtres de l'hôpital, c'était l'exode lamentable des femmes, enfants et vieillards. La panique fut à son comble. Aussi l'infirmière qui faisait fonction d'infirmière-major ouvrit-elle l'armoire aux poisons, y prit des boîtes d'ampoules de morphine et de strychnine et les mit à la disposition de ses trois collègues. Ce fut alors l'effroyable tragédie.

Une paralytique de 26 ans reçut une piqûre fortement dosée, ainsi qu'un tuberculeux âgé de 56 ans. Quatre vieillards furent piqués aussi et s'éteignirent lentement. Lorsque la dose apparaisait insuffisante, les infirmières récidivaient. Une septième victime put résister et fut sauvée quasi miraculeusement. En effet, aussitôt après l'injection de deux piqûres, cet homme tomba en léthargie, si bien qu'on le prit pour mort. Il fut même mis en bière, mais se réveilla au moment où on allait clouer le couvercle du cercueil. Ce fut un médecin allemand, survenu entre temps, qui lui prodigua ses soins et le sauva.

Ce n'est que deux mois plus tard, lorsque les services administratifs se réorganisèrent, que le maire d'Orsay trouva étrange la mort presque simultanée de six pensionnaires de l'hôpital, et il en informa la justice.

Les infirmières furent interrogées, arrêtées et remises en liberté seulement six mois plus tard.

Devant les Assises, elles ne contestent pas les faits qui leur sont reprochés. Elles expliquent leur état d'affolement et qu'elles crurent devoir suivre la criminelle indication d'un médecin militaire qui fut vainement recherché.

Une quarantaine de témoins seront entendus, et l'on ne pense pas que le verdict puisse être rendu avant lundi soir.

A noter que la peine prévue par la loi est celle de la mort, mais les circonstances atténuantes peuvent permettre de prononcer une condamnation aux travaux forcés à terme.

Nouvelles suisses

Un sénateur italien fait un brillant éloge de M. Motta

Le sénateur Amedeo Giannini, qui fut pendant 20 ans chef des délégations italiennes chargées de négocier des accords politiques et économiques avec divers Etats, a recueilli dans un livre qui vient de paraître ses impressions sur 48 hommes politiques du monde entier, qu'il a connus personnellement. Au nombre de ceux-ci figure également Giuseppe Motta.

De Giuseppe Motta, le sénateur Giannini rappelle « l'équilibre, le bon sens sain et sûr,

la claire et nette vision des problèmes, la bonté et la profonde foi ». Il ajoute que ces vertus ont fait aimer Giuseppe Motta partout et même dans les milieux de la S. d. N. L'auteur rappelle l'intervention de Motta à la S. d. N. contre l'admission de la Russie soviétique, le 18 septembre 1934, celle en faveur de l'entrée de l'Allemagne et sa douleur quand le Reich quitta l'organisme de Genève. M. Giannini déclare que la neutralité suisse était que le gouvernement de Berne devait entretenir de bonnes relations avec tous les pays, mais particulièrement avec les nations voisines, avec lesquelles la Suisse a de grands intérêts communs. Au mois de mai 1938, M. Motta notifia officiellement aux gouvernements de Rome, Berlin et Paris, ainsi qu'aux autres gouvernements membres de la S. d. N., que la Suisse voulait reprendre sa neutralité intégrale.

Le sénateur Giannini conclut en disant que Giuseppe Motta appréciait l'attitude franche et sincère de l'Italie, qui donna des assurances à la Suisse à propos de l'intégrité du Tessin, accepta de signer en 1925 un accord de conciliation et d'arbitrage des controverses et, tout récemment, au début du conflit, se déclara prête à permettre le libre passage en territoire italien des livraisons pour la population suisse. Giuseppe Motta considérait l'existence en commun des races dans des conditions d'égalité comme le problème de base de la vie helvétique.

M. le conseiller fédéral Celio à Neuchâtel

M. Celio, conseiller fédéral, a fait mercredi une visite officielle au canton de Neuchâtel. Accompagné des dirigeants de l'Office central du tourisme, et de M. Cottier, chef de l'Office fédéral des transports, il a visité le matin le Salon du Livre et l'exposition des Amis des arts, puis le Conseil d'Etat neuchâtelois lui a offert un déjeuner après lequel a eu lieu une excursion aux Brenets et sur le Doubs. Le soir, M. Celio était l'hôte de l'Office central suisse du tourisme.

Un ouvrier électrocuté

Un ouvrier électricien de Gretzenbach, Soleure, M. Joseph Grütter, célibataire, né en 1917, travaillant à une station de transformation, est entré en contact avec le courant à haute tension et a été électrocuté.

Une quinzaine annuelle d'élégance est créée à Genève

Mercredi soir s'est définitivement constitué, à Genève, sous la présidence de M. Marcel Raisin, avocat, une association dont le but est d'organiser chaque année dans cette ville des manifestations avec le concours de l'artisanat et de l'industrie de la mode. La 1^{re} Quinzaine de l'élégance aura lieu cette année du 8 au 21 août et comprendra notamment un grand concours hippique sur la plaine de Plainpalais, une soirée au Grand Théâtre avec un défilé de mode et ballet, ainsi qu'une croisière bleue sur le lac Léman. Le comité d'organisation s'est assuré des concours officiels et privés.

De délit en délit

Pendant plusieurs années une jeune femme avait falsifié des livrets de la société de consommation de Bâle et avait réussi à obtenir sur la ristourne des avances s'élevant à un total de 5500 fr. Pendant qu'elle était en prison préventive, elle se livra dans sa cellule à des manœuvres abortives puis réussit à s'évader à l'étranger d'où elle fut extradée. Le tribunal l'a condamnée pour faux et escroqueries à 18 mois de prison, mais elle devra encore comparaître devant le juge pour manœuvres abortives.

Une affaire d'homicide par imprudence

Le tribunal de la Gruyère, sous la présidence de M. Jean Oberson, s'est occupé d'un cas d'homicide par imprudence survenu dans la soirée du 4 décembre dernier, à la Tour-de-Trême. Vers 1 heure du matin, à la sortie d'une réunion politique, au milieu de l'obscurité, le nommé Francis Forestier, peintre en bâtiment, âgé de 26 ans, Vaudois d'origine, discutait avec M. Jules Bastard, agriculteur, âgé de 60 ans, demeurant au Pasquier. M. Bastard ayant fait un geste, son adversaire, croyant à une agression possible, le poussa violemment et l'envoya tomber sur le bord de la route. Le malheureux fut transporté à son domicile. Le Dr Romain Pasquier constata une fracture du crâne, à laquelle le malheureux succomba quelques jours plus tard.

Devant le tribunal, après l'audition de quelques témoins, l'accident a été attribué à la fatalité. Les juges ont toutefois retenu à la charge de Forestier le délit de lésions corporelles par imprudence et l'ont condamné à deux mois de prison avec sursis. Les parents du défunt reçoivent une indemnité civile de 200 francs. M. Pierre Glasson, avocat à Bulle, défendait l'accusé.

MAUVAISE DIGESTION

Employez la Poudre DOPS du Dr O. Dabols

Le flacon : Fr. 2.40

Demandez un échantillon à votre pharmacien. La Poudre DOPS du Dr O. Dabols vous soulagera

Nouvelles locales

Association valaisanne des maîtres serruriers et constructeurs

On nous écrit :

Dimanche le 24 mai, à l'Hôtel du Cerf, à Sion, s'est constituée définitivement l'Association valaisanne des Maîtres serruriers et constructeurs.

Le 70 pour cent des patrons serruriers du Valais étaient présents. Les statuts qui avaient été étudiés par un Comité provisoire furent adoptés et le Comité cantonal formé comme suit :

MM. Andréoli Arthur, Sion, président ; Grobet Ammand, Sierre, vice-président ; Ruppen Peter, Viège, et Righini Charles, Martigny. Le Secrétariat est confié à M. Udry « Bureau d'organisation des métiers », Sion.

La nouvelle association valaisanne complètera les rangs des sections romandes au sein de l'Union suisse des Maîtres serruriers et constructeurs.

Le programme d'action est vaste, mais celui-ci sera favorisé par la compréhension et l'appui que nos autorités cantonales apportent au développement de l'organisation et de la formation professionnelle pour le plus grand bien de notre canton.

Espérons que tous les maîtres serruriers du canton, comprenant les besoins de l'heure présente, viendront apporter leur appui et grossir les rangs de cette nouvelle association, ceci dans l'intérêt et pour la sauvegarde d'une de nos plus belles professions.

Les billets d'excursion des C. F. F.

La « National Zeitung » de Bâle s'est fait l'écho de bruits selon lesquels il serait question, dans les milieux touchant à l'administration des C.F.F., de supprimer les billets d'excursion après ceux du dimanche.

A Berne, l'on déclare que le public n'a pas sujet à s'inquiéter, tout en ajoutant qu'il n'est pas exclu — s'il fallait introduire de nouvelles restrictions — que l'on ne songe pas à celle-là aussi.

C'est une réponse de Nonnand : ni oui ni non.

Un élève disparaît

On signale la disparition d'un élève d'un institut d'éducation secondaire de Fribourg. Il s'agit du nommé Denis Carron, Valaisan, né en 1923. Il avait assisté aux cours encore mardi après-midi, et c'est vers 17 heures qu'il prit la clef des champs. Les postes frontières ont été immédiatement avertis. D'autre part, des recherches sont faites par la police pour le découvrir.

Rappelons d'autre part que deux étudiants avaient quitté, au moment des vacances de Pâques, leur lieu de séjour à Fribourg et qu'ils n'avaient pas pu être retrouvés. On sait maintenant que l'un d'eux se trouve à Stuttgart, d'où il a envoyé des nouvelles à ses parents. Des démarches sont faites pour son rapatriement.

Chez les pêcheurs de Barberine

On nous écrit :

La Société des pêcheurs de Finhaut a tenu son assemblée générale annuelle le dimanche 24 courant à Châtelard-Village sous la présidence distinguée de M. U. Pignat. L'ordre du jour statutaire fut rapidement épuisé, tout en donnant lieu à d'intéressantes discussions sur le développement de la pêche dans le lac de Barberine.

M. Pignat remercia d'abord M. L. Lonfat, président de la municipalité de Finhaut, de bien vouloir honorer l'assemblée de sa présence et d'encourager ainsi la Société dans les efforts qu'elle fait pour révéler à de nombreuses personnes un site merveilleux de notre beau Valais.

Le rapport présidentiel donne un aperçu complet de l'activité de la Société durant l'année écoulée. Bon nombre de pêcheurs étrangers sont venus tenter leur chance dans les eaux du lac de Barberine. Si tous n'ont pas fait fortune, certainement tous auront remporté un beau souvenir de leur randonnée dans cette région si pittoresque des Alpes valaisannes.

La date d'ouverture de la pêche en 1942 a été fixée au 14 juin, date de la mise en exploitation du Funiculaire de Barberine. La Société des pêcheurs de Finhaut espère que, durant la période d'été, nombreux seront les visiteurs qui consacreront un de leur week-end à une course à Barberine où le meilleur accueil leur est réservé. Les fervents de la gaule pourront y taquiner la truite, tout en admirant le cirque grandiose que forment le Bel Oiseau, les Perrons, le Ruant et la Tour Sallières. Nul doute que chacun ne remporte de cette sortie un inoubliable souvenir. Nous leur souhaitons, dès maintenant, la plus cordiale bienvenue.

Avis aux cultivateurs de légumes

D'après l'Ordonnance de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation du 14 mai 1941, développant le service de renseignements sur la culture maraîchère dans le but d'assurer rationnellement l'emploi et la vente des légumes du pays, les cultivateurs de légumes destinés au commerce sont tenus de donner régulièrement des renseignements sur leur production. A cet effet des

rapporteurs ont été désignés dans différentes communes pour recueillir ces renseignements. Les cultivateurs qui se refuseraient à les donner s'exposent à être poursuivis selon le droit pénal. En outre toute aide leur sera refusée pour l'écoulement des excédents. Les rapporteurs devant faire parvenir les renseignements pour le 15 et le 30-31 de chaque mois à l'Office fiduciaire, les cultiva leur fournir en temps utile. Tous les producteurs leur fournir en temps utile. Tous les producteurs professionnels ainsi que les agriculteurs cultivant des légumes sur une surface de plus de 30 ares ont l'obligation d'annoncer leur production directement à l'Office fiduciaire des légumes, à Saxon.

En ce moment, il nous importe de savoir quelle est la quantité de plants de tomates mise à demeure. Nous invitons donc les producteurs intéressés de bien vouloir annoncer leurs quantités dans le plus bref délai, au plus tard le 1er juin 1942, soit à l'un des rapporteurs dont les noms suivent, soit directement à notre Office.

Ferrin John Fils, Bouveret ; Rithner O., Outre-Viège s. Monthey ; Gay-Fraret Roger de Jos., St-Maurice ; Chervaz Alfred, Collombey-le-Gd. ; Jacquier Paul, Vernayaz ; Giroud Albert, Hôtel-de-Ville, Martigny ; Cretton Maurice, juge, La Bâtiaz ; Vouilloz Jules, Martigny-Bourg ; Bourgeois Aimé, Bovernier ; Magnin Alfred, Charrat ; Dorsaz Etienne, Fully ; Follin Georges, Saxon ; Pitteloud Denis, Riddes ; Bertholet Marc, Saillon ; Duc Charles, Sion ; Police locale, Sierre ; Nanzer Rudolf, Gärtner, Brigue.

Office fiduciaire des Légumes, Saxon.

Douloureuse électrocution à la Fonte Electrique de Bex

Jeudi matin, un pénible accident est survenu à la Fonte Electrique de Bex.

Un contremaître apprécié, M. Christian de Siebenthal, âgé de 41 ans, et depuis vingt ans au service de l'Usine, a été électrocuté.

C'est en allant chercher une lampe provisoire installée à l'atelier mécanique en transformation que M. de Siebenthal fut victime de l'accident.

Ne le voyant pas revenir, un de ses collègues se rendit sur les lieux et trouva le contremaître inanimé, tenant encore dans la main gauche la lampe en question.

On suppose qu'avec la main droite il aura touché le sol mouillé et qu'ainsi le contact avec le courant aura provoqué l'arrêt du cœur.

M. le Dr Vuilleumier, de Bex, appelé d'urgence, pratiqua durant quatre heures la respiration artificielle, mais, hélas ! sans résultat. Il recourut même au Pulmotor, obligamment prêté par la Direction de l'Usine du Bois-Noir, à St-Maurice. En vain : la mort avait fait son œuvre.

La Direction de la Fonte Electrique déplore ce malheureux accident, la victime étant considérée comme un de ses excellents et précieux collaborateurs.

M. de Siebenthal laisse une fille de vingt ans à laquelle nous présentons nos sincères condoléances.

La Justice de Paix a été immédiatement informée de cet accident qui a donné lieu à l'enquête habituelle.

Le dernier éclat du printemps

Ce printemps 1942 qui se montre si généreux de fleurs et de fruits, dans l'exubérance d'une nature ensoleillée, trouvera bientôt son plus bel éclat dans une floraison de lots qui permettront aux veinards de la « Loterie romande » de réaliser de secrets desirs.

Avez-vous pensé que le prochain tirage aura lieu déjà dans huit jours, le 6 juin prochain à Morat ?

A cette occasion, on présentera au public de nouvelles sphères et peut-être alors feront-elles tourner la chance en comblant de bonheur ceux qui, jusqu'à présent, n'ont pas obtenu les faveurs de la fortune.

Les billets, comme la dernière fois, s'enlèvent rapidement, et il sera par conséquent prudent de les choisir le plus vite possible.

La loterie vous offre, au plus beau moment du printemps, de nouveaux espoirs : ne les laissez pas échapper.

VETROZ. — La population de Vétroz a rendu les derniers honneurs à M. Pierre-Louis Coudray, décédé à l'âge de 81 ans, et qui était bien connu dans toute la région. Tout jeune il avait été appelé à faire partie de l'administration communale où il se distingua d'abord comme conseiller, puis comme président pendant onze ans.

Radio-Programme

SOTTENS. — Samedi 30 mai. — 7 h. 10 Réveil-matin. 7 h. 15 Informations. 7 h. 25 Premiers propos. 11 h. Emission commune. 12 h. 30 Les opérettes d'Oscar Strauss. 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 La fanfare d'un Bat. fus. 13 h. 15 Fantaisies instrumentales. 13 h. 30 L'auditeur propose... 14 h. La vallée d'Anniviers, par M l'abbé Dr I. Mariétan. 14 h. 15 La Chanson valaisanne. 14 h. 30 L'Art lyrique italien. 17 h. Emission commune. 18 h. Communications diverses. 18 h. 05 Pour les petits enfants sages. 18 h. 40 Le plat du jour. 18 h. 50 Le Septuor Serge Kirsh. 18 h. 55 Le micro dans la vie. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Le programme de la soirée. 19 h. 30 Radio-écran. 20 h. Lucienne Boyer dans son tour de chant. 20 h. 15 L'île au Trésor. 20 h. 50 Soirée de chansons populaires. 21 h. 30 Le Banquet de la Fraternelle. 22 h. Musique de danse. 22 h. 20 Informations.

POUR ETRE PLEIN D'ENTRAIN. — Pour être plein d'entrain, il est parfois utile de prendre un vin fortifiant. Vous pourrez le préparer vous-même à bon compte en versant simplement un flacon de Quintonine dans un litre de vin. Vous obtiendrez ainsi un vin fortifiant de goût agréable qui tonifie l'organisme et réveille l'appétit. Le flacon de Quintonine ne coûte que Fr. 1.95 dans toutes les pharmacies.

Le drame de Liddes

La gendarmerie est toujours à la recherche d'Ernest Darbellay, le meurtrier de son père, qui réussit à s'échapper de sa cellule provisoire d'Orsières en écartant les barreaux de la fenêtre.

Des patrouilles, avec le concours de chiens policiers, ont battu toute la région, et surtout celle de la forêt. Il est à présumer que le fugitif aura cherché à gagner les frontières étrangères, à moins qu'il n'ait attenté à ses jours.

Terrible accident à Arbaz

Deux morts et de nombreux blessés

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons qu'un terrible accident s'est produit à Arbaz dans une carrière d'ardoise.

Ensuite d'un coup de mine deux ouvriers ont été tués. Parmi les blessés, deux, très grièvement, ont été conduits à l'hôpital régional de Sion, par l'intermédiaire de l'ambulance Luginbühl et ont été confiés aux soins des docteurs de Preux et Luyet. Il s'agit de MM. Bonvin et Torrent sur l'état desquels les médecins ne peuvent se prononcer pour le moment.

ST-MURICE. — La distribution des cartes de rationnement pour le mois de juin s'effectuera les 1, 2 et 3 juin prochains, à l'Office de ravitaillement, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures et dans l'ordre suivant :

Lundi 1er juin : pour tous ceux dont le nom commence par une des lettres de A. à D., y compris ;

Mardi 2 juin : pour tous ceux dont le nom commence par une des lettres de E. à O., y compris ;

Mercredi 3 juin : pour tous ceux dont le nom commence par une des lettres de P. à Z.

Nous rappelons aux intéressés, que la présentation du livret de service est indispensable et qu'aucune carte personnelle de rationnement ne sera délivrée en dehors des dates fixées ci-dessus, sauf motifs valables.

Chronique sportive

FOOTBALL

Le Championnat suisse

Passées les émotions de la Coupe Suisse, celles du match international de Lausanne, il nous faut revenir à notre habituelle chronique et dire ce que nous pensons des rencontres inscrites au programme du 31 mai.

En **Ligue Nationale**, Servette aura la visite de Cantonal et il n'est pas présomptueux de penser que les Genevois mettront tout en œuvre pour consolider leur position à la première place ; ils en sont capables et gagneront presque certainement. Young Boys se rendra à Bienne et remportera probablement les deux points, mais moins aisément que tout un chacun pourrait le supposer.

St-Gall recevra Lausanne, les Vaudois ont à nouveau déçu ces derniers dimanches et nous ne serions nullement surpris si les « brodeurs » gardaient pour eux l'un des deux points de l'enjeu. Chaux-de-Fonds, dans une situation plus que critique, recevra l'équipe de Granges ; comme cette dernière ne peut se permettre aucune défaillance si elle veut garder l'espoir de rejoindre Servette, il est peu probable que cette rencontre permette aux « horlogers » de s'éloigner de la dernière place. Lugano, en déplacement sur les bords de la Limmat pour rencontrer Zurich, pourrait bien y laisser quelques plumes, aussi bien que Grasshoppers est loin d'être certain de revenir victorieux de son voyage à Lucerne. Il n'est pas dit non plus que Young Fellows gagne à Bâle contre Nordstern.

En **Première Ligue**, Monthey aura à jouer une partie de la plus haute importance, l'équipe vaudoise aura la visite de Vevey, guère mieux placée qu'elle ; il faut souhaiter, et nous croyons la chose possible, que les Montheyens remportent la victoire ; tout souci pourrait alors être considéré comme écarté, car Montreux et Forward, jouant l'un contre l'autre et perdant des points — surtout Montreux — feront automatiquement le jeu du vainqueur du match de Monthey. D'autre part, C. A. Genève recevra Boujean et il n'est pas du tout exclu que les Seelandais remportent la victoire ou réussissent au moins le match nul. Derendingen se rendra dans la ville fédérale et ne pourra vraisemblablement pas empêcher Berne de se rapprocher une fois de plus d'Urania, qui ne jouera pas. En un match sans importance pour le classement, Fribourg, bien qu'en déplacement, doit pouvoir prendre le meilleur sur Soleure.

En **Deuxième Ligue**, Racing recevra et battra certainement Monthey II ; Renens, aura déjà beaucoup plus de peine à venir à bout de Martigny ; La Tour et Chippis pourraient bien se partager les points ; Malley doit perdre contre Lausanne II, alors qu'à Sierre, l'équipe locale et celle de Sion se livreront l'habituelle bataille acharnée, un résultat nul est assez probable.

En **Troisième Ligue**, St-Maurice ira jouer à Lausanne la revanche du match perdu dimanche dernier contre Stade ; souhaitons meilleure chance aux Agaunois, parfaitement capables de faire mieux.

Quatrième Ligue : Vouvry-Massongex et Muraz II-Ardon.

St-Maurice à Lausanne

On nous prie d'annoncer que les personnes qui désirent accompagner l'équipe de St-Maurice à Lausanne, dimanche 31 mai, pourront profiter d'un billet collectif au prix de Fr. 4.05. Le départ aura lieu à 12 h. 52. S'inscrire jusqu'à samedi soir chez M. Tomasi, président.

DANS LE DÉSERT AFRICAÏN

L'attaque du général Rommel s'est effectuée à 80 kilomètres à Tobrouk

La dernière phase de la bataille de Kharkov

G. Q. G. de la 8me ARMÉE, 28 mai. — L'avance du gros des forces de l'Axe s'est effectuée au sud de Tengeder. Puis des positions provisoires bien couvertes et camouflées ont été occupées près de Bir-el-Achim.

Le premier but du général Rommel sera sans doute Tobrouk. Selon certaines indications, le corps africain allemand est muni d'armes offensives les plus fortes pour pouvoir prendre Tobrouk dans une attaque rapide. Les troupes d'élite de Rommel, soit la 21me division blindée, ont été mises en ligne contre Tobrouk. Ces forces sont commandées par le général von Bismarck, qui fut désigné par Rommel comme un des officiers allemands les plus capables. On sait maintenant que les forces blindées de l'Axe stationnées en Libye sont sous le commandement suprême du général Nehring qui, il y a trois semaines seulement, est arrivé du front oriental. Le général Nehring y avait commandé la 18me division motorisée.

Dans la région de Bir-el-Achim, à 70 km. de Tobrouk, les troupes britanniques se sont portées à la rencontre de l'ennemi. De violents combats seraient en cours en ce moment à l'aile sud de la 8me armée.

Les attaques allemandes ont été précédées par des raids massifs contre les lignes de communications britanniques et les Stukas attaquaient les avant-postes anglais.

On déclarait ce soir, au Caire, que les forces britanniques étaient bien placées au nord et au sud pour résister à la poussée de l'Axe dont l'élément principal qui, avançant à travers une très grande partie du « no man's land », dans le voisinage de Bin-el-Achim, se heurta à la division blindée britannique qui l'attendait. On ne possède encore aucun détail sur l'engagement qui s'ensuivit. On n'est pas certain que la 15me et la 21me divisions blindées allemandes participent toutes deux à l'offensive, mais on sait que certains éléments des divisions blindées italiennes avancèrent dans la poussée principale de l'ouest à l'est, ce qui indiquerait qu'une partie de l'Afrika Corps est gardée en réserve pour le moment.

* * *

BERLIN, 28 mai. — Les informations qui parviennent à Berlin sur la bataille de Kharkov semblent indiquer que celle-ci, après avoir dépassé son point culminant, est entrée dans sa dernière phase.

Le fait, d'autre part, que le général soviétique Podlas et le chef de son état-major se soient donné la mort indique suffisamment, dit-on à Berlin, l'état critique dans lequel se trouvent les troupes du maréchal Timoschenko.

MOSCOU, 28 mai. — Un correspondant de guerre d'United Press mande que la bataille de

Kharkov continue avec la même violence sans qu'il soit possible d'en prévoir l'issue. Les combats principaux se déroulent toujours dans la région d'Isjum-Barenkovo. La première ligne passe, sur certains points, à proximité du Donetz.

Le maréchal Timoschenko a fait appel à de nouveaux renforts pour enrayer la tentative ennemie dans la région du Donetz.

On confirme au grand quartier russe que le maréchal Timoschenko a déclenché mercredi de nouvelles attaques de grande envergure dans la partie sud du front de Kharkov. Des unités blindées qui viennent d'arriver en première ligne prennent déjà part à cette bataille. On constate que les Allemands n'envoient plus leurs tanks à l'attaque que par groupes de 20 ou 30 chars. On pense généralement qu'ils sont en train de regrouper leurs forces, qui ont été décimées dans presque tous les secteurs.

On reconnaît que les attaques allemandes ne peuvent être contenues que difficilement, mais on dément en même temps catégoriquement que des armées russes aient été encerclées.

Les bombardements par avions

BERLIN, 28 mai. — L'agence D. N. B. annonce que hier les chasseurs britanniques s'approchèrent à plusieurs reprises des côtes nord de la France et de Belgique. Les chasseurs allemands engagèrent le combat et les britanniques disparurent.

BERLIN, 28 mai. — Hier les avions de combat allemand ont exécuté plusieurs attaques contre des navires dans le port de Mourmansk. Un cargo de 4 mille tonnes fut sévèrement endommagé après avoir été atteint par des bombes.

MOSCOU, 28 mai. — Plusieurs dizaines d'avions allemands ont essayé d'attaquer un de nos objectifs au nord. L'adversaire fut intercepté par nos chasseurs. Dans le combat aérien qui s'engagea, nos pilotes, suivant des résultats provisoires, ont abattu 5 avions allemands.

LONDRES, 28 mai. (Reuter). — Le ministère de l'air communique : La nuit dernière quelques bombes ont été lâchées en deux endroits de la côte anglaise orientale. Il y a eu de légers dégâts et on ne signale pas de victimes.

MELBOURNE, 28 mai. (Reuter). — Durant les six premières semaines du commandement du général Mac Arthur dans le Pacifique sud-occidental, au moins deux cents avions japonais, ont été soit abattus, soit détruits au sol ou endommagés. Ce total provient de l'examen des 41 communiqués publiés depuis le 21 avril.

Les fonctionnaires et les organisations dissoutes

BERNE, 28 mai. — Le Conseil fédéral a, comme on le sait, pris plusieurs arrêtés sur la dissolution d'organisations politiques extrémistes dangereuses pour l'Etat. Il est clair que le fait d'appartenir à de telles organisations est incompatible avec la sûreté de la Confédération. Afin que le personnel fédéral sache à quoi s'en tenir à ce sujet un communiqué de service sera publié dans lequel il sera établi en premier lieu une liste des organisations politiques extrémistes qui ont été dissoutes par suite du danger qu'elles représentent pour l'Etat. Ensuite il sera établi que l'activité et l'appartenance sous une forme quelconque aux organisations mentionnées dans la liste ou une toute autre organisation destinée à les remplacer sont incompatibles et que les fautivefs verront leurs contrats de service résiliés dans tous les cas.

Les poursuites criminelles restent réservées.

Les assises du Tourisme

NEUCHÂTEL, 28 mai. — L'Office central suisse du tourisme a tenu le 28 mai à Neuchâtel, sous la présidence de son président, le conseiller national A. Meili, son assemblée des membres en présence de nombreux participants. Les jours précédents avait eu lieu une séance du comité. Après avoir entendu deux exposés, l'assemblée approuva les comptes de l'année et le rapport de gestion pour 1941.

Un banquet suivit l'assemblée au cours duquel on entendit le conseiller fédéral Celio.

Les œuvres de Spitteler

BERNE, 28 mai. (Ag.) — Dans sa réponse à une question écrite du conseiller national Trümpy sur la situation des œuvres complètes de Carl Spitteler, le Conseil fédéral répond ceci :

« Le Conseil fédéral a chargé tout récemment le Département de l'intérieur d'entreprendre les démarches nécessaires à l'effet de réunir définitivement les œuvres du poète Carl Spitteler. Au reste, ce Département s'efforce, en vue du 100me anniversaire de la naissance de Spitteler, en 1945, d'activer les travaux préparatifs pour une édition complète de ces œuvres, de telle sorte qu'elles puissent être publiées dans un avenir rapproché. Différentes offres d'éditeurs suisses sont actuellement à l'examen. Toutes ces offres ont ceci de commun qu'elles n'exigent aucune subvention importante de la part de la Confédération. »

Les recours en grâce

BERNE, 28 mai. (Ag.) — La commission des grâces des deux Chambres de l'Assemblée fédérale s'est réunie sous la présidence de M. Niederhauser (Bâle), conseiller national, en présence de M. Stämpfli, procureur de la Confédération, et cela pour la première fois depuis la mise en vigueur du Code pénal suisse afin de traiter les recours en grâce présentés par le Conseil fédéral. Elle propose d'approuver dans 44 cas les propositions du Conseil fédéral, mais dans 4 cas elle veut une réduction plus grande des amendes prononcées en raison d'infractions aux ordonnances sur l'économie de guerre, en tenant compte en particulier des circonstances justifiant

cette grande indulgence et du maintien en principe de la rigueur du droit pénal sur l'économie de guerre.

Chute d'un avion militaire

BERNE, 28 mai. (Ag.) — On communique officiellement : Jeudi matin, 28 mai, un avion militaire est tombé d'une hauteur de 2000 mètres au nord-ouest de Wollhusen. Le pilote, le premier-lieutenant Isler, commandant par intérim d'une compagnie d'aviation, qui a sauté en parachute en raison d'un incendie du moteur, a été brûlé au visage et aux mains.

La mort du guide

KANDERSTEG, 28 mai. — A la suite d'une opération au cerveau est décédé dans un hôpital de Berne le guide de montagne Fritz Künzi de Kandersteg, garde de la cabane du Hoh-türli.

Electrocuté à la cave

AARAU, 28 mai. (Ag.) — A Kungoldingen, près de Zofingue, un agriculteur, M. Hans Eischer, marié, âgé de 41 ans, alluma à la cave une lampe électrique portative provisoire. Il entra en contact avec la douille de la lampe qui n'était pas protégée. Il a été retrouvé mort avec de graves blessures.

Les excitations du congrès juif de Moscou

STOCKHOLM, 28 mai. — Un meeting des représentants du peuple juif s'est tenu à Moscou, le 24 mai. Les congressistes ont adressé aux Juifs du monde entier un appel dans lequel ils les invitent à tout mettre en œuvre dans la lutte contre les puissances du pacte tripartite. Cet appel invite notamment les Juifs des pays occupés à prendre les armes, à se joindre aux détachements de partisans, à faire sauter les dépôts et les voies ferrées, à faire dérailler les trains.

« De Johannesburg à Montréal, d'Alexandrie à San-Francisco, les Juifs aident au combat », dit notamment cet appel qui demande aux Israélites de rassembler de l'argent à cet effet. « Aucune paix, poursuit l'appel, aucun armistice ne peuvent intervenir entre les deux camps. L'été de 1942 décidera du sort du peuple juif. »

A l'issue du meeting, les congressistes ont adressé à Staline un message dans lequel ils lui expriment leur affection et l'assurent de leur travail dans toutes les branches de la production.

L'armée turque est prête

ISTAMBOUL, 28 mai. — Au cours de la discussion sur le budget du ministère de la défense nationale à la grande Assemblée Nationale, le ministre de la défense ayant à répondre à certaines questions a saisi cette occasion pour prononcer un discours sur la valeur de l'armée turque. Il a déclaré notamment que bien équipée l'armée turque est prête.

La vie scolaire en Bulgarie

SOFIA, 28 mai. (Ag.) — Sur ordre du ministre de l'instruction publique, des conversations ont lieu auxquelles participent les directeurs des écoles secondaires provinciales. Ces pourparlers visent à donner des directives pour renforcer le sentiment populaire des écoliers et pour écarter les influences néfastes. A l'avenir, les écoles secondaires, où l'on constatera parmi les élèves des idées ou des agissements opposés à l'Etat, seront fermées.

Les ouvriers de l'Usine d'Aluminium de Martigny ont le regret de faire part du décès de leur chef regretté.

Monsieur Antoine OMODEI

survenu le 27 mai, après une longue maladie courageusement supportée.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny, samedi le 30 mai, à 10 heures.

Monsieur et Madame Maurice MORISOD et leurs enfants Robert, Marcel et Pauline, à Martigny-Bourg,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de leur cher petit

MAURICE

survenu le 27 mai 1942, à l'âge de 18 mois, à l'Hôpital de Martigny.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny-Ville, samedi 30 mai 1942, à 10 heures.

Départ de l'Hôpital à 9 heures 45.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire-part.



DOUBLE ÉCONOMIE!

Il n'est pas étonnant que son mari ait une mine réjouie! Aujourd'hui, par suite de la rareté des métaux, les nouvelles marmites et casseroles sont si chères, que c'est une bénédiction d'avoir une femme qui maintient ses ustensiles de cuisine et installations à l'état de neuf, en les nettoyant soigneusement avec Vim. Vim ne raye jamais et, comme il ménage la surface des objets, il en prolonge la durée et vous épargne ainsi de nouvelles acquisitions coûteuses. Mais Vim représente plus qu'une économie d'argent, il vous épargne encore du temps, car il nettoie à fond en un clin d'œil.

Employez Vim pour nettoyer les marmites et les casseroles, la baignoire, les catelles, l'émail, les écuelles, l'évier, la cuisinière, etc.

VIM

nettoie avec ménagement!

Toujours au prix d'avant-guerre: 50 cts. impôt non compris.



Vendredi 29, Samedi 30, Dimanche 31 mai,
Lundi 1er juin, soirée à 20 h. 30
Dimanche, matinée à 14 h. 30

REX SAXON

UN GRAND FILM POLICIER

L'ALIBI

Une aventure mystérieuse, d'un intérêt sans cesse palpitant, avec une distribution incomparable

ERIC VON STROHEIM - LOUIS JOUVET - ALBERT PREJÉAN - JANY HOLT

Importante société suisse d'assurances, toutes branches, cherche

collaborateurs

dans toutes les localités du canton. Commission intéressantes. — Offres écrites sous P. 3512 S. Publicitas, Sion.



délicieusement fraîche et d'une ligne très nouvelle, cette robe vous donne une idée de la classe de notre collection d'été. Et vous savez, Madame, ce que vaut une création signée "Annabelle"

RENÉ BLOCH
rue de Bourg, 24
LAUSANNE

Jeune domestique et Jeune fille

sont demandés dans petit domaine. Offres avec prétentions à G. Linder, St-Saphorin-Morges.

Cuisinière-fille d'office

est demandée de suite pour faire la cuisine de 8 employés et le service d'office d'un tea room soigné. Aucun autre travail d'entretien de ménage. Personne de confiance et ayant toute initiative, trouvera bonne place et bon traitement. Adresser les offres à MOREAU, confiseur-chocolatier, 45, r. Léopold Robert, LA CHAUX-DE-FONDS.

A vendre d'occasion

potagers

à 3 trous. — S'adresser chez Chabod, ramoneur, St-Maurice.

On cherche

jeune fille

de 16 à 20 ans, pour faire le service d'un café et aider au ménage, place facile et vie de famille. Entrée de suite. S'adresser à Mme Saugy, Café du Bouillet s. Bex.

L'Arome Maggi



est indispensable



Lagarniture de cuisine idéale

Les bocaux à provisions « Si-Prex »

150 gr. 300 gr. 1.200 kg.

avec inscription inaltérable :

Sel, semoule, riz, café, farine, sucre, chicorée, chocolat, pâtes, gruau, cacao, thé, poivre, cannelle, cumin, laurier, muscade, vanille, girofle, camomille, épices.

En venie dans les principaux magasins d'articles de ménage.

VERRERIES
de St-Prex

AVIS DE MISE sous TENSION

La Cie des Forces Motrices d'Orsières avise le public que ses lignes de transport d'énergie électrique Praz-de-Fort-Haut de Saleinaz et Orsières-La Tsi (Liddes) seront mises sous tension dès le dimanche 31 mai 1942. Le public est rendu attentif au danger pouvant résulter d'un contact avec les fils sous tension et la Cie déclinera toute responsabilité pour les accidents qui surviendraient.

FOIRE à MARTIGNY-BOURG LUNDI: 1^{er} JUIN

A retenir ?

L'adresse de **Widmann frères, Sion** Fabrique de Meubles

Magasins de Ventes seulement au sommet du Grand-Pont. En dehors de Sion, livraison par auto-camion

MOBILIER à vendre Réelles occasions

Belle chambre à coucher chêne clair, avec lit 2 pl., literie état de neuf, armoire à glace 3 portes, lavabo à glace et table de nuit.

Jolie chambre Ls XV noyer ébré avec armoire à glace 2 portes, lavabo à glace, grand lit, belle literie et table de nuit. Grandes tables à rallonges.

Chambre à coucher à deux lits. Armoires à glace à 1 et 2 portes, noyer poli, glaces biseautées. Tables ovales, rondes et carrées.

SALLES A MANGER complètes modernes, Ls XVI et style Henri II. Bureau-secrétaire, bureau plat, 1 table à écrire double pour hôtel, dessus verre.

Fauteuils, canapés, divans, petits salons, glaces.

MEUBLES POUR CHAMBRES A COUCHER soit : grands lits 2 places très jolis, lits Ls XV jumeaux, armoires, lavabos, commodes avec glaces, etc., 20 chaises bois, chaises cannées. ENVI-
RON 50 LITS BOIS COMPLETS, divers modèles, dont 20 noyer 1 place simples convenant pour la campagne. Chaises-longues, lits bois laqués blanc avec lavabo et tables de nuit assorties. 2 PIANOS droits à 180 et 250 francs. 1 LOT DE BOIS DE LITS SEULS. Pendules, gramo, radio. BEAUX MEUBLES DE SALONS soit : fauteuils et chaises salon doré Ls XVI, 2 superbes bergères dorées Ls XV, petit secrétaire incrusté, belles grandes glaces pour villas et hôtels, beau buffet sculpté, bahut noyer sculpté avec portes, pendules bronze avec candélabres, peintures. SUPERBE BUREAU-SECRÉTAIRE Ls XVI ANCIEN TRES MARQUETE. MAGNIFIQUE CHAMBRE A COUCHER Ls XV NOYER SCULPTÉ avec GRAND LIT. Quantité d'autres meubles.

S'adresser à Jos. ALBINI, à MONTREUX, 18, Avenue des Alpes. Téléphone 6.22.02. (On peut visiter le dimanche sur rendez-vous).

Je cherche jeune

Garçon

de 18 à 25 ans, robuste, travailleur et honnête, pour aider aux travaux de la laiterie.

Bon gage et bonne pension. Entrée immédiate.

Laiterie Jean Schweizer, Rochefort, canton Neuchâtel. Tél. 65.106.

On achète CABRIS ET LAPINS

tués. — Faire offres à Boucherie Huser, Rue St-François 3, Lausanne.

A VENDRE

char à pont

solide, en parfait état, sur ressorts. Essieux 15 lignes. S'adr. à R. Marmier, carrossier, 3 rue du Crêt, Lausanne.

TREILLIS

galvanisé, mailles carrées et hexagonales de toutes grosseurs, hauteur de 80 à 200 cm. Prix très avantageux.

Bec, Terreaux 11, Lausanne.

Commerçants!

Avez-vous songé que, si le nom de votre maison avait paru à cette place, des milliers de lecteurs l'auraient vu ?



prolonge le bel aspect de vos chaussures

A. SUTTER - OBERHOFEN (THG.)

HOPITAL CANTONAL DE GENEVE. — MATERNITE

Une inscription est ouverte au bureau du Directeur de l'Hôpital Cantonal du 15 mai au 15 juin 1942 pour le

cours d'élèves sages-femmes

qui commencera le 1er octobre 1942. Pour tous renseignements, s'adresser au Directeur de l'Hôpital cantonal.

Imprimerie Rhodanique - St-Maurice